MH EPARGNE OBLIGATIONS VERTES A

Reporting au 31/07/2025

Actif net du portefeuille : 165,36 M€
Valeur liquidative de la part : 64,505 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Investi en obligations de la zone euro (via son fonds maître), le fonds participe au financement de projets de transition énergétique. Le fonds est composé d'un minimum de 83,5% d'Obligations Vertes répondant aux critères du label Greenfin. La sélection et le suivi des titres tiennent compte de la traçabilité et de la mesure de l'impact positif des projets financés.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)

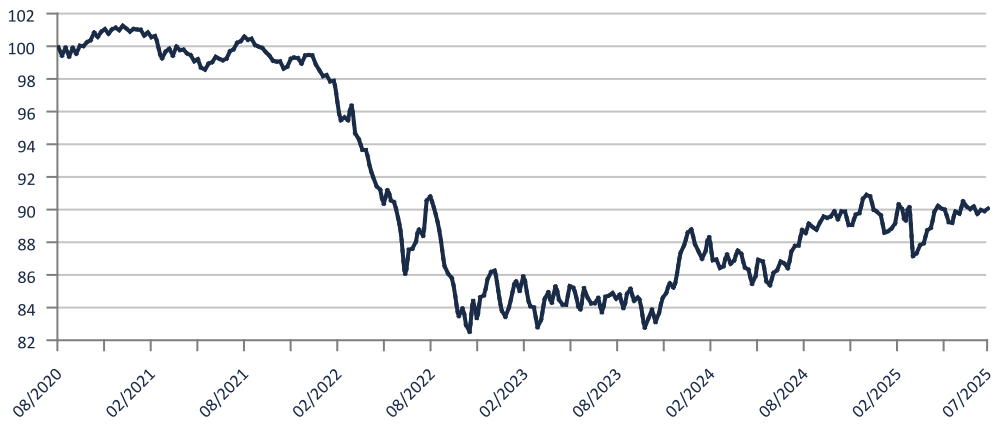

PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2025	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	0,13	0,35	1,84	-0,68	-9,67	-2,68
Indice de référence	0,15	0,92	2,81	1,50	-7,35	2,14

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	1,84	-0,23	-2,01	-0,27
Indice de référence	2,81	0,50	-1,51	0,21

Performances annuelles (en %)	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	1,48	6,62	-15,79	-2,51	2,45
Indice de référence	2,93	6,81	-15,56	-2,61	3,26

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*

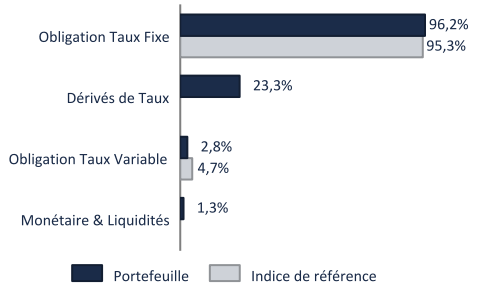

LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs	Poids
BTPS 4% 04/35 13Y	4,03%
EU 2.75% 02/33 UFA	3,64%
OAT 1.75% 06/39	2,87%
SPAIN 1% 07/42	2,61%
AQUFIN 0.875% 06/30	2,23%

** Les données affichées sont calculées par transparisation des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.*

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 06/06/2003

Durée de placement : > 3 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Article SFDR (2) : 9

Code AMF : 990000081909

Devise : Euro

Indice de référence :
(Coupons nets réinvestis)
100% Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond Index

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,97%

Coûts de transaction : 0,07%

Affectation des resultats : Capitalisation

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de durabilité
Risque de contrepartie

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 9 : Produit financier qui promeut un objectif d'investissement durable

EPSENS, agissant sous le nom commercial MALAKOFF HUMANIS EPARGNE | Entreprise d'investissement agréée par l'ACPR sous le code banque 11 383 et régie par les articles L.531-4 et suivants du Code monétaire et financier | Société Anonyme au capital de 21 147 881,60 € | Immatriculée au RCS de Paris sous le n°538 045 964 | Siège social : 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 09

INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	4,69	5,60	5,00
Indice de référence (en %)	3,81	5,25	4,86
Tracking error (en %)	1,06	1,57	1,39

Retrouvez notre analyse des tendances et nos convictions

SENSIBILITÉ*

	Date du rapport	Mois précédent	31/12/2024
Portefeuille	7,54	8,50	7,81
Indice de référence	6,40	6,46	6,62

ANALYSE DU FONDS MAITRE - TAUX

Répartition par notation long terme (en % d'actif)*

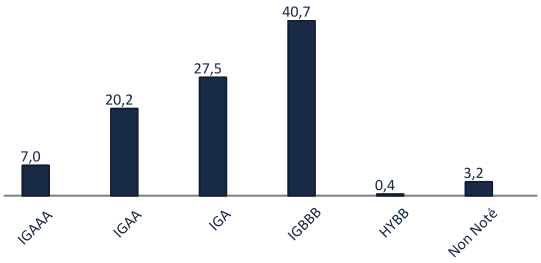

Répartition par tranche de maturité (en % d'actif) *

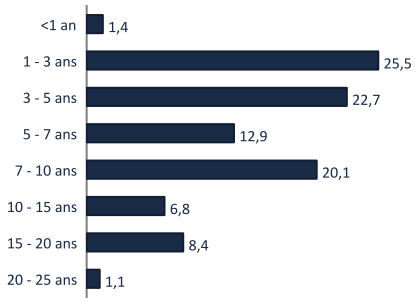

Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)*

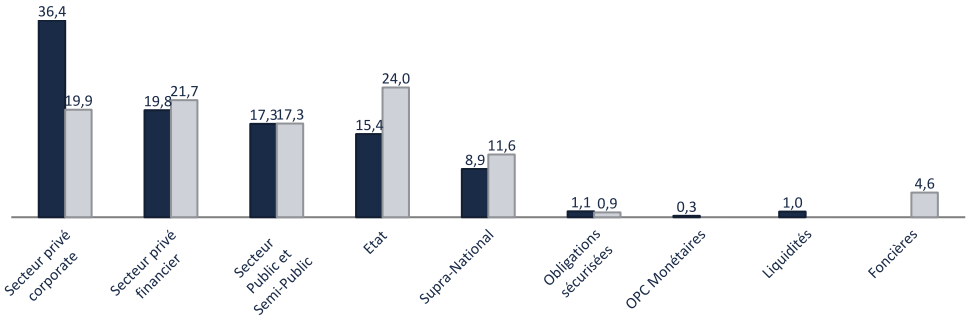

Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*

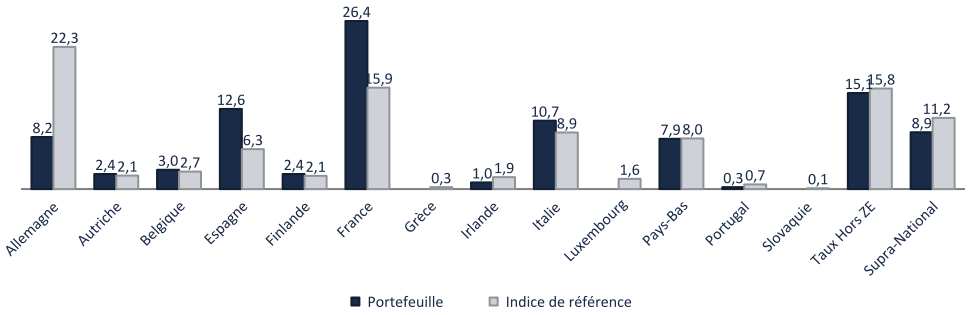

** Les données affichées sont calculées par transparisation des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.*

EPSENS, agissant sous le nom commercial MALAKOFF HUMANIS EPARGNE | Entreprise d'investissement agréée par l'ACPR sous le code banque 11 383 et régie par les articles L.531-4 et suivants du Code monétaire et financier | Société Anonyme au capital de 21 147 881,60 € | Immatriculée au RCS de Paris sous le n°538 045 964 | Siège social : 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 09

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

** Les données affichées sont celles du fonds maître*

	Résultat en TCO2/M€ investis
Émissions induites	63.14
Émissions évitées	-703.99
Émissions nettes évitées*	-640.85

* Équivalent à 357 allers-retours Paris New-York pour chaque million d'euro investi.
Taux de couverture 82.95%. Le taux de couverture porte sur la part des obligations vertes supérieures à 2 ans.

RÉPARTITION DES OBLIGATIONS EN % ACTIF DU FONDS

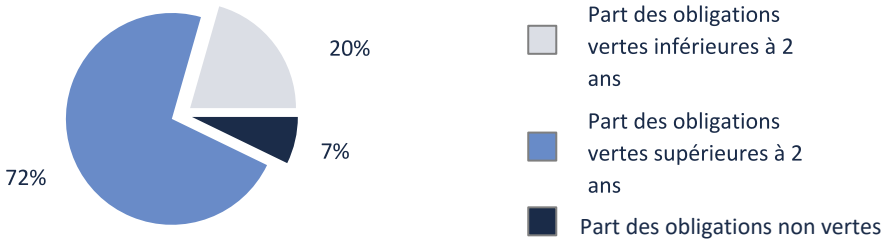

RÉPARTITION DES PROJETS VERTS FINANCÉS

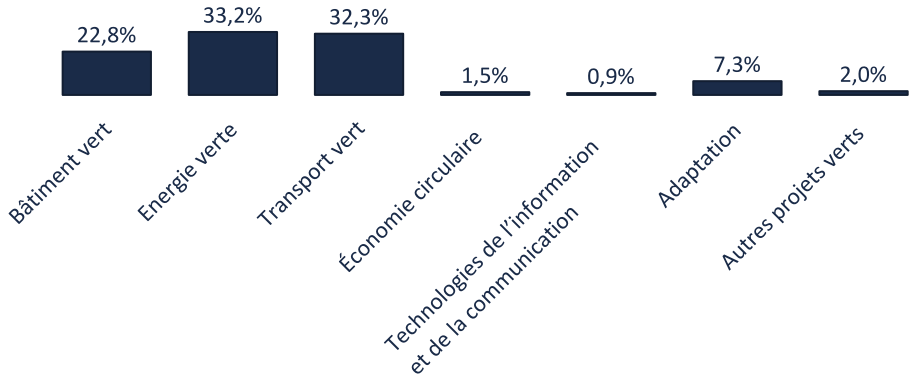

Répartition de l'actif du fonds (hors liquidités, OPC, dérivés et obligations classiques) par categories de projets financés par les émissions d'obligations vertes. Cette répartition couvre 82.52% de l'actif du fonds adossé aux obligations vertes.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ÉNERGIE FINANCÉE

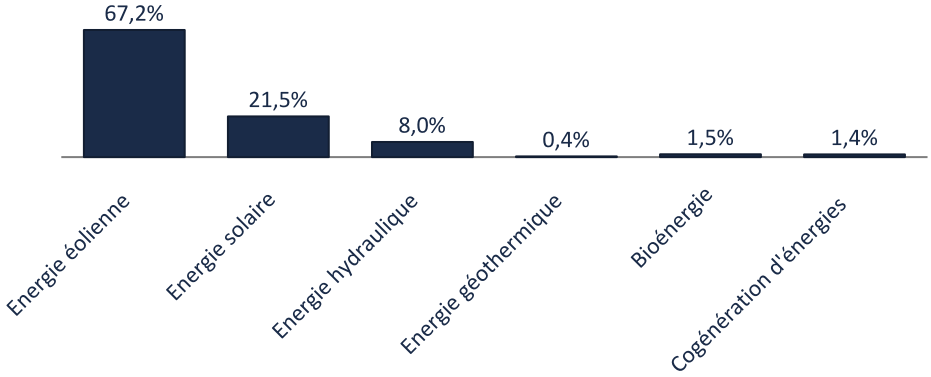

Répartition de l'actif du fonds (hors liquidités, OPC, dérivés et obligations classiques) par categories d'énergies renouvelables financées par les émissions d'obligations vertes. Cette répartition couvre 100% de la partie "Energie verte" du fonds, soit 33.17% de la partie obligations vertes.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.